

AA004

BASES

2 jours + 1 jour
21 heures

1 566 €

Exonérés de TVA
Déjeuners offerts

Mettre en œuvre une assurance RC des dirigeants

Assurance pour compte des dirigeants

OBJECTIFS

- **Identifier** et analyser les particularités du risque de responsabilité des dirigeants
- **S'initier** aux méthodes de prévention
- **Comprendre** les mécanismes et la méthodologie de souscription
- **Connaître** le processus spécifique de règlement des sinistres

PROGRAMME

REMARQUE : Toutes les modifications du droit des contrats, du régime général et de la preuve des obligations, seront prises en compte dans nos contenus. Ordonnance 2016-131 du 10/02/2016 entrant en vigueur au 01/10/2016

A. A. COMPRENDRE LE RISQUE DE RESPONSABILITÉ DES DIRIGEANTS

1. Situer le contexte :
 - augmentation des réclamations et sévérité des réparations
2. Rechercher les responsabilités juridiques spécifiques du dirigeant :
 - définition du dirigeant ;
 - textes de lois ;
 - définition des tiers
3. Rechercher les cas particuliers d'exposition aux risques :
 - sociétés cotées en bourse ;
 - implantations à l'étranger ;
 - spécificités des États-Unis et du Canada
4. Conseiller son client pour prévenir le risque

B. DÉFINIR ET ANALYSER LES GARANTIES

1. Définir le contenu des garanties
2. Définir les extensions de garantie :
 - sociétés cotées ;
 - couverture de la personne morale ;
 - la faute non séparable ;
 - fonds mandataire ad hoc ;
 - la protection de la réputation
3. Avance des frais de défense

C. COMPRENDRE LES CRITÈRES ET LA MÉTHODE DE TARIFICATION

1. Éléments nécessaires à la souscription
2. Analyse des états financiers
3. Détermination des montants de garantie et de franchise
4. Calcul de la prime

D. CONNAÎTRE LE PROCESSUS DE RÈGLEMENT DES SINISTRES

1. Mise en cause type
2. Instruction du dossier sinistre
3. Transaction

PUBLIC

- Gestionnaires de contrats responsabilité civile des entreprises
- Chargés d'indemnisation responsabilité civile des entreprises
- Inspecteurs techniques
- Chargés de clientèle
- Agents généraux
- Courtiers

PRÉ-REQUIS

Formations IFPASS suivies ou connaissances équivalentes. **AA037 - AA038**

POINTS FORTS

Le formateur expose les principes et mécanismes juridiques et techniques et les illustre par des dossiers de souscription et de sinistres. Les garanties sont également définies à partir d'exemples.

FORMATEUR(S)

Cette formation est animée par un professionnel de l'assurance responsabilité civile entreprises, formateur expert de l'Ifpass.

SESSION(S) 2018

Paris,

4, 5 et 11 avril
13, 14 et 20 septembre 

Disponible en régions
sur demande

PERSONNALISATION DE PARCOURS

Un questionnaire préparatoire sera remis en amont de la formation au participant lui permettant de faire remonter auprès du formateur ses attentes et besoins spécifiques.

VALIDATION

Une attestation sera remise au stagiaire à la fin de la formation.